

**Voyage Futuroscope / Val de Loire / Versailles  
Du mardi 22 mai au vendredi 25 mai 2018**

**En cas de problème, merci de prévenir à cette adresse mail : marteroy.hg.delhautal@hotmail.com**

Nombre d'élèves : 99 élèves.

9 accompagnateurs : Mmes Ecoffet, Rousseau, Bayerlet, Queloz et Delhautal, et MM. Baretti, Caschili, Houillon et Huguet.

Transport : Autocars de la Société Marcot.

Départ : Mardi 22 mai à 5h15 dans la cour du collège.

Retour : Vendredi 25 mai à 23h.

Repas à prévoir, à mettre dans le sac-à-dos : le petit-déjeuner du mardi matin, le repas du mardi midi avec une bouteille d'eau.

Les élèves doivent se munir :

- de leur carte d'identité ;
- d'un sac ou une valise : avec les vêtements, les affaires de toilette, un linge de toilette et un sac pour le linge sale ;
- un sac à dos pour le pique-nique et la pochette rigide ;
- un petit sac bandoulière ou une banane pour les visites pour mettre son porte-monnaie, sa carte d'identité, son appareil photo, son portable ;
- des vêtements de pluie / une casquette, des lunettes de soleil, de la crème solaire s'il fait beau ;
- des chaussures confortables ;
- au moins un stylo et une pochette rigide.

**Programme du voyage :**

**Mardi 22 mai**

Départ de Vesoul vers 5h15.

Petit-déjeuner tiré du sac fourni par la famille.

Repas tiré du sac fourni par la famille.

Arrivée vers 14h30 au Futuroscope.

Dîner au restaurant de l'Hôtel du Futuroscope (<http://www.hotels-futuroscope.fr/>).

Installation dans les chambres de l'hôtel.

Spectacle nocturne du Futuroscope.

**Mercredi 23 mai**

Départ du Futuroscope pour Amboise ou pour Chambord, environ 1h30 de trajet.

Pour le groupe à Amboise : visite guidée du Château d'Amboise et visite du Clos Lucé avec support pédagogique et ateliers.

Pour le groupe à Chambord : visite guidée du Château de Chambord, puis visite guidée du Château de Blois

Déjeuner sous forme de panier repas fourni par le restaurant de l'Hôtel du Futuroscope.

Dîner et logement au centre de jeunes Ethic Etapes - Jean Monnet à Romorantin.

### **Jeudi 24 mai**

Départ de Romorantin pour Amboise ou Chambord selon les groupes, environ 45 min de trajet.

Pour le groupe à Amboise : visite guidée du Château d'Amboise et visite du Clos Lucé avec support pédagogique et ateliers.

Pour le groupe à Chambord : visite guidée du Château de Chambord, puis visite guidée du Château de Blois

Déjeuner sous forme de panier repas fourni par le centre de jeunes.

Dîner et logement au centre de jeunes Ethic Etapes - Jean Monnet à Romorantin.

### **Vendredi 5 mai**

Départ de Romorantin pour Versailles, environ 2h30 de trajet.

Visite du Château et des Jardins Musicaux.

Déjeuner sous forme de panier repas fourni par le centre de jeunes.

Départ pour Vesoul vers 16h30.

Dîner sur l'aire de Troyes-Fresnoy.

Arrivée prévue vers 23h au collège.

Tous les jours, les élèves auront des goûters et auront accès à de l'eau. Cela est financé par l'établissement.

### **Consignes particulières :**

- Il est interdit de manger, de boire et de mastiquer des chewing-gums dans les bus qui doivent être tenus propres. Tout élève manquant à cette consigne sera puni.

- Les MP3, consoles portables ou autres objets de ce type sont autorisés sous certaines conditions. Par contre, l'établissement et les professeurs ne sont pas responsables en cas de perte, de vol ou de casse de ces objets. Ils pourront être confisqués en cas d'utilisation intempestive. De plus, le soir, vers 21H00, ces objets seront pris par l'équipe enseignante et rendus le lendemain matin.

- Il est possible d'apporter une petite somme d'argent de poche (20 euros), mais l'établissement et les professeurs ne sont pas responsables en cas de perte ou de vol.

**- Lors des visites, les téléphones, les perches, les appareils-photos et les photographies sont interdits.**

- Ce voyage est un voyage pédagogique : un livret de voyage doit être complété et sera exploité dans le cadre de l'EPI « L'Art au service de l'Etat », et en cours d'Arts Plastiques, d'Education musicale et d'Histoire.

- Pour les élèves ayant des traitements médicaux, les ordonnances devront être données aux professeurs référents.